

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limit.
6 mois 1 an
34 fr. 62 fr.

Journal du Lot
ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal :
5399 TOULOUSE
Les abonnements
se paient d'avance

Administration Direction & Rédaction Publicité
50c CAHORS - I, Rue des Capucins, I - CAHORS
Directeur : A. COUESLANT (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL
ANNONCES JUDICIAIRES... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)... 3 fr.
RÉCLAMES (" ")... 4 fr.
CHRONIQUE LOCALE (" ")... 6 fr.

PENSEZ A CELA INFORMATIONS

P ARMI les choses qui nous ont été dites à la réunion d'information où M. Loïc Petit, Préfet du Lot, a exposé et commenté les déclarations que M. Pierre Laval avait faites à Vichy aux Préfets réunis, il en est une sur laquelle on n'insistera jamais assez.
C'est, si l'on veut, la simple constatation d'un fait, mais d'un fait inéluctable, qui s'impose à nous comme une fatalité, qui a pesé sur la politique française et sur la vie de notre pays au cours des temps passés comme elle restera pour les temps à venir le facteur déterminant de la conduite à tenir.

LA RELEVÉ Nouveaux départs pour l'Allemagne

P armi les derniers départs de travailleurs pour l'Allemagne on signale, outre un convoi parti d'Agon, la mise en route de groupes de spécialistes montés à Limoges, puis à Châteauneuf dans le train spécial formé à Toulouse, ainsi que le départ d'un contingent d'ouvriers qui a quitté la gare de l'Est.

EN PEU DE MOTS...

- A Condom, Mme Bientz a été arrêtée, ainsi que son mari, le représentant et le comptable de celui-ci, pour hausse illicite sur les eaux-de-vie d'Armagnac. Le total de ces affaires frauduleuses dépasse 12 millions.
- Le Matin publie un reportage effectué à la manufacture d'allumettes de Saintines (Oise). Des déclarations du directeur, il résulte que nous ne manquons pas de ces produits si utiles.

ETAT-CIVIL du 9 au 16 octobre 1942

Naissances
Viguié Francis, rue Wilson.
Andrieu Yvonne, rue Wilson.
Sahuc Jacques, rue Wilson.

OU IL EST FAIT JUSTICE DE CALOMNIES INTERESSEES

La cruelle restriction d'espace — d'espace vital — qui nous est imposée nous oblige à fragmenter les comptes rendus de réunions, même aussi importantes que la réunion d'information donnée par M. le Préfet du Lot aux maires et conseillers municipaux.

ÉCHOS

L'activité du Secours National.
Nous avons donné un compte-rendu général de l'assemblée tenue par le Secours National le 5 octobre dernier. Il est bon de compléter ces indications d'ensemble par des précisions qui, seules, peuvent permettre de se faire une idée de l'importance de l'œuvre accomplie par ce grand organisme d'entraide et de solidarité sociales.

ganisation d'une cantine scolaire dirigée par l'Inspection Académique, ouverte en janvier elle a servi 150 repas journaliers.
De février à mai le Secours National a organisé le Déjeuner des Apprentis. 350 jeunes gens ont pu ainsi le matin, avant de prendre leur travail, avoir un déjeuner substantiel et 14.967 déjeuners ont été servis.

Une violente explosion s'est produite dans le port commercial de Gibraltar, où un transport chargé de munitions a été la proie des flammes.
La distribution des cartes de jardinage commencera au cours de la deuxième quinzaine d'octobre. Rappels que ces cartes seront délivrées contre remise du coupon 10 de septembre de la feuille semestrielle de la carte d'alimentation.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil Municipal de la ville de Cahors se réunira en séance publique lundi 19 octobre, à 20 h. 30.
REUNION DE M. CREYSEL
Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, M. Creysel qui devait faire une conférence dimanche à Cahors ne pourra venir.

POUR PRENDRE EN NOTE...

Les bureaux de la mairie sont ouverts de 8 h. 30 à midi et de 14 h. à 18 h. 30 (secrétariat, bureaux de l'alimentation, vêtements et chaussures).

Souscription en faveur de Dormans

Après la lettre du Maire de Dormans, M. le Préfet vient de recevoir du Conseil Municipal de cette commune l'adresse suivante qu'il est heureux de communiquer à la population du Lot.
Le Conseil, réuni sous la présidence de M. Jourdain, Maire, adresse ses plus chaleureux remerciements à M. le Préfet du Lot et aux habitants du département qu'il administre, pour l'acte de solidarité dont ils ont fait bénéficier notre bourgade si éprouvée.

Collecte des châtaignes

La campagne des châtaignes est commencée dans le département et la récolte promet d'être abondante. Elle constituera un appoint précieux pour le Ravitaillement et il importe que sa collecte soit poussée au maximum.

La « journée continue » serait bientôt appliquée en France

On prête au gouvernement l'intention d'appliquer la « journée continue » dans les établissements industriels et commerciaux. La préoccupation dominante des pouvoirs publics est de réaliser le maximum d'économie dans le chauffage, l'éclairage et le transport.

CONSUMMATEURS ETRANGERS

Tous les consommateurs de nationalité étrangère, résidant à Cahors, devront présenter en même temps que leurs cartes d'alimentation l'une des pièces suivantes : carte d'identité d'étranger ou récépissé de demande de carte d'identité ou autorisation provisoire de séjour.

Coup de hache

Mardi soir, M. Lechevalier, ouvrier chez M. Soupa-Vignals, propriétaire à Labéraudie, au cours de son travail, a été blessé à la rotule gauche par une hache dont il se servait pour son travail.

Imposition d'œufs

La liste des cultivateurs de la commune de Cahors imposés pour la fourniture d'œufs au Ravitaillement pour octobre est affichée à la mairie. Les intéressés devront livrer le contingent de leur imposition à M. Arnouil, 3, rue Nationale à Cahors.

Tombé de bicyclette

M. Maurice Bétrice, chauffeur chez Mme veuve Ilbert, a fait une chute de bicyclette et s'est blessé à la tête.

Blessé à un œil

M. Chevaucherie, chauffeur à la Société générale d'entreprise, en dressant une pièce métallique sur l'enclume, a été blessé à l'œil gauche.

Mobilisation des métaux non ferreux

Un décret a prescrit la collecte, chez les viticulteurs, des objets contenant des métaux cuivreux. La date de clôture de cette collecte est fixée au 15 novembre prochain. Ces métaux seront payés à raison de 30 fr. le kilo. Il est rappelé à ce sujet que, seuls ceux qui auront livré du cuivre seront pourvus de sulfate.

Dans les octrois

Notre excellent compatriote M. Cariteau vient d'être nommé préposé principal de l'octroi, en remplacement de M. Delrech, qui avait été nommé à titre provisoire.

Foires de la semaine

- 19 octobre : Bach, Gorses.
20 octobre : Salviac.
21 octobre : Cabrerets, Duravel.
22 octobre : Catus, Sarzac, St-Céré.
23 octobre : Lacapelle-Marival, Blars, Martel.
24 octobre : Cardaillac, Gignac, Gourdon, Lamatiève, Laval-de-Cère.

PALAIS DES FETES

Samedi 17 octobre, soirée 21 h. ; dimanche 18, matinée 15 h. ; soirée 21 h., Roland Toutain, Jean Mercanton, Jean Chevrier dans : TROIS DE ST-CYR, avec un bon complément. France Actualité.

UNE LOI REPRIME LA PERTE ET LA DETERIORATION DES DENREES ALIMENTAIRES

Nous attirons l'attention des agriculteurs et de toutes les personnes intéressées sur l'importance que s'attache, en raison des circonstances, à la réalisation dans les meilleures conditions possibles du ramassage et de la conservation des denrées agricoles.

A LA RADIO

Les artistes du Théâtre d'Oc, dirigés par Juliette Dissel, donneront le 22 octobre à Radio-Toulouse 2 à 13 h. 50 une émission régionaliste consacrée aux chants de Berger.

INDEFRISABLE sans APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

BACCALAUREAT

Série Philosophie. — Sont admissibles : Andral, Aymard, Barthes, Bessard, Mlle Bessières, Mlle Bordes, Mlle Boyer, Mlle Brassié, Mlle Calméjane-Course, Cellié, Mlle Chartroux, Clouse, Couaillac, Mlle Courbès, Mlle Crouzat, Darnis, Delanis, Mlle Descheemackère, Espalitat, Mlle Larnaudie, Latour, Mlle Laverne, Mlle LeFebvre, Masabié, Mazeyrac, Mazières, Mlle Puderbeutel, Quételet, Ribeyrolles, Ricros, Rolland, Mlle Roques, Séguela, Mlle Tourville, Vaissié, Vaissière.

Echange de chaussures d'enfants. M. Puech, vérificateur à Luzech, informe tous les détaillants en chaussures du département que l'échange des chaussures pour enfants est obligatoire. Les détaillants doivent retirer de la carte individuelle de textile la lettre N pour l'échange N° 1 et la lettre M pour l'échange N° 2. C'est à raison d'une paire usagée tout en étant en bon état mais trop petite que cet échange s'effectue à raison d'une paire à l'importe quel échange.

Tarifs des salons de coiffure. Par arrêtés préfectoral du 10 octobre 1942, les tarifs des salons de coiffure dans le département du Lot sont fixés comme suit : Taille de cheveux 6 50, Barbe 2 60, Barbe alcool 3 10, Shampoing ordinaire 4. Pour le détail de suppléments, consulter le nouveau tarif chez votre coiffeur. Tarif applicable dès la parution de l'arrêté. On ne prend plus d'abonnement. — Le Bureau.

Service des Pharmacies. Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 18 octobre et le lundi 19 jusqu'à midi par la pharmacie LESTRADE.

Les Sports

ASSOCIATION

Championnat du Lot 1^{re} série. — Dimanche l'équipe « Réserve » du S.C. se déplacera à Prayssac pour disputer le premier match de championnat. Nous ne possédons actuellement aucun renseignement sur ce onze local et, de ce fait, ne pouvons faire aucun pronostic. L'équipe « Réserve », après plusieurs matches d'entraînement et le magnifique score (5 à 1), contre la 1^{re} des Aiglons de Brive, sera digne de représenter les couleurs stadiques dans ce championnat.

Que dire de cette équipe ? Les arrières sont en pleine forme, la ligne de demis gagnerait à être plus rapide, la ligne d'avants doit s'acquitter de sa besogne, tous ces joueurs peuvent enfin avoir confiance en leur goal qui bientôt aura retrouvé ses capacités anciennes. Ils peuvent envisager l'avenir avec certitude car ils jouent avec cœur.

L'équipe I vainqueur de l'A.S. Montalbanaise en Coupe de France, fera un match d'entraînement en vue du prochain championnat (Promotion) contre Agent-Sportif le 25 octobre à Cahors. Le Comité n'a pu conclure à l'extérieur à cause des difficultés qu'occasionnent les transports.

RUGBY

Dimanche, au Stade L.-Després, en championnat des Pyrénées : Stade Villefrancois contre Stade Cadurcien. — L'an dernier, sur ce même terrain, Cahors obtint une belle victoire sur Villefranche. Avec la reprise des championnats, il est fort possible que les visiteurs aient mis sur pied une équipe bien supérieure à celle de l'an dernier. Aussi nous recommandons aux nôtres de ne pas partir trop confiants, car un match n'est jamais gagné d'avance. Nous espérons cependant que Cahors, jouant sur son terrain, enlèvera la décision par ses lignes arrières.

L'équipe sera choisie parmi les éléments suivants : Grodet, Bonhomme, Guillou, Philippon, Richard, Planavergne, Larrière, Rigaudie, Fréjaville, Delgal, Eugène, Rouvière, Sote, Hellès, Brunk, Tastyres, Cubaynes, Palame.

En lever de rideau l'Union Sportive Luzechoise viendra donner la réplique à l'équipe juniors. Sont convoqués à cet effet les joueurs dont les noms suivent : Noille, Lasfargues, Buisson, James, Richard, Gislard, Boné, Noyer, Pons, Barraud, Garrouty, Lagane, Gaillard, Céra, Capy, Bismes, Gramond, Escudé. Coup d'envoi : 13 h. 30 très précises.

A VAYRAC. Dimanche 18 octobre, match de championnat du Lot (1^{re} série). L'U.S.V. recevra sur son terrain la Jeunesse Sportive gramatoise (1^{re} série).

A BRETENOUX-BIARS. Dimanche prochain, 18 octobre, sur le stade municipal de Biars, St-Céré-Autoire contre Entente Bretenoux-Biars.

CAHORS

Aibas. Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une troisième fillette chez les époux Gino, domestiques chez M. de Valon. Nos félicitations.

Résultat de la chasse pour les prisonniers. — Alors que la commune compte 72 permis de chasse, une trentaine seulement ont répondu à l'appel. Malgré un temps peu favorable, ils sont parvenus à abattre neuf lapins et signalons le beau geste de M. Maurice Delpon qui ayant tué le lendemain un beau lièvre en a fait don à nos prisonniers.

C'est toujours Mme Foissac, l'hôtelière réputée, qui va se charger de préparer les boîtes de civet qui iront rappeler à nos chers absents qu'il y a des amis qui pensent toujours à eux.

Il serait à souhaiter que les défaillants de cette journée n'oublient pas de répondre à la collecte organisée par le syndicat communal des chasseurs en faveur de la Croix-Rouge et autres œuvres de solidarité de guerre.

Bouziès-Haut. Eboulement de rochers. — Un éboulement de rochers vient de se produire sur le chemin dit de Ganil, qui longe la rivière du Lot, à proximité du bourg de Bouziès-Haut. Comme les éboulements de ce genre sont assez fréquents à cet endroit il serait prudent de les faire sauter à la dynamite, afin d'éviter de graves accidents.

Duravel. Décès. — Mme Jean Périé, âgée de 71 ans, au Trouquet, est décédée subitement. Nous offrons à la famille nos meilleures condoléances.

Luzech. Arrestation. — La gendarmerie de Luzech a mis en état d'arrestation, pour être interné dans un camp de concentration, le nommé Pi-Mitjant José, domestique agricole à Anglars-Juillac, qui se livrait à une propagande antinationale.

Puy-l'Évêque. Contre le marché noir. — Le 7 octobre 1942, jour de foire à Puy-l'Évêque, une cultivatrice de Mauroux avait proposé de vendre des canards maigres au prix de 500 fr. la paire à deux habitants de la localité. Mais la gendarmerie veillait. Procès-verbal a été dressé aux acheteurs et aux vendeurs. Nos félicitations à notre active brigade.

Saint-Pantaléon. Carnet de deuil. — C'est avec une grande peine que mercredi dernier, au cours de la matinée, nous avons appris le décès de Mme Marie Vavorscki, métayère au lieu dit le Foussal sur la propriété de M. I. Blanié, juge de paix du canton de Montcuq, survenu à la suite d'une longue et cruelle maladie. Cette femme de bien a été enlevée à l'affection des siens à l'âge de 43 ans.

Les obsèques, auxquelles toute la population de la commune assistait, ont été célébrées vendredi à 10 heures du matin. En cette cruelle circonstance, nous adressons à son mari, à ses trois enfants ainsi qu'à tous les autres parents de la chère et regrettée défunte l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Les intestins à retardement. Quand l'intestin retient plus de vingt-quatre heures les déchets alimentaires, ceux-ci fermentent, produisent des gaz et empoisonnent le sang. Votre intestin se videra régulièrement chaque jour si vous prenez le soir un comprimé Vichybol. Ni fatigue, ni coliques. 8 fr. 20. Ttes Phies.

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS VENTE & ACHAT MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

FIGEAC Figeac

A la sous-préfecture. — Jeudi 8, à 10 h., M. Douzans, sous-préfet, a reçu dans la grande salle-bureau de la sous-préfecture les représentants des diverses administrations de Figeac.

Par la cordialité de son accueil, par ses courts et aimables entretiens avec chacun de ses visiteurs, le sous-préfet a su marquer l'intérêt qu'il porte aux fonctionnaires avec qui il sera en contact permanent.

Saint-Céré

Nouvel horaire. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'à partir du 10 octobre l'autobus qui fait le service de St-Céré à Cahors et retour assurera la correspondance, trois fois par semaine, les lundi, jeudi et samedi, pour le train de Toulouse qui arrive à Gramat le soir à 21 h. 02. Ces mêmes jours le départ de St-Céré le matin aura lieu à 6 h. 25 au lieu de 5 h. 45 pour aller directement à Gramat, c'est-à-dire sans desservir les localités d'Autoire, Mayrinhae-Lentour et Thégra ; les autres jours le service continuera comme par le passé.

Au Rex cinéma. — Dimanche 18 octobre en matinée à 15 h. et en soirée à 21 h., Alice Field et Garlo dans le film « Campement 13 », avec un bon complément et actualités françaises (mineurs de moins de 18 ans non admis).

Provision de santé. Provision de santé pour qui prend le matin un verre de Sels Largin. Désintoxiquant le foie, minéralisant par son apport en Chlorure de Magnésium les tissus humains, les Sels Largin amènent un supplément de vitalité et de forces, accroissent la souplesse musculaire et protègent l'organisme contre l'atteinte des maladies qui s'attaquent surtout aux organismes déprimés. Les Sels Largin, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

GOURDON

Carennac. Acte de probité. — Mlle Cambon, fille de notre estimé receveur des postes, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme, dont elle s'est empressée de faire la déclaration. Sincères félicitations.

Gramat. Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 18 octobre par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine les décès presque subits de M. Ysorche, à Marly et de Mme Verbiguier, à Lougnyrie. Aux familles en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

Cinéma Olympia. — Samedi 17 octobre à 21 h. : « Campement 13 » avec un bon complément et actualités françaises.

Labastide-Murat. Nécrologie. — Nous enregistrons avec regret le décès de Mme veuve Lamothe, disparue à l'âge de 88 ans. Les obsèques ont eu lieu samedi matin. A toute la famille nous adressons l'expression de nos bien vifs sentiments de condoléances.

Saint-Germain. Accident. — Mme veuve Ruamps, du Moulin de Finoul, s'est sectionné le pouce gauche avec une machine à couper pour le bétail. Son petit-fils, M. Casse Gilles, s'est sectionné également le pouce gauche avec la même machine. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Souillac. Secours Mutuels. — La société de Secours Mutuels St-Martin s'est réunie sous la présidence de M. Rouquette. M. Baillet Marcel, rapatrié, est nommé secrétaire adjoint. Recettes du trimestre écoulé : Cotisations, 270 fr. ; amendes, 21 fr. ; droits d'entrée, 120 fr. ; visites médicales, 126 fr. Total, 537 fr.

Rugby. — Dimanche dernier P.U.S. souillagais (1) a rencontré à Gourdon en match amical l'équipe de Cahors (1). Après une belle partie d'entraînement pour les futures parties de championnat, Souillac bat Stade Cadurcien par 13 à 8.

Cinéma Vox. — Samedi 17 octobre, dimanche 18 en soirée à 21 h., dimanche matinée à 15 h., Viviane Romance, Georges Flamant dans « Cartacalia, reine des Gitans », avec un bon complément et France Actualités.

SERVICE GÉRANCE d'IMMEUBLES Encaissement loyers Recouvrement des arriérés MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Quintonine Le Fortifiant qui aide les Enfants à grandir 6 Fr. 80 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

LES BONS D'ÉPARGNE INTERÊT Les Bons d'Épargne sont à quatre ans d'échéance ; ils rapportent un intérêt de 3 pour cent. La moitié de cet intérêt est payée à la souscription, l'autre à l'échéance des titres : ainsi un Bon de 5.000 francs est émis à 4.700 francs et remboursé à 5.300. EXEMPTION FISCALE Les Bons d'Épargne sont exempts de tous impôts, présents ou futurs, frappant les valeurs mobilières. REMBOURSEMENT ANTICIPÉ Des remboursements peuvent intervenir avant l'échéance dans les cas suivants : mariage, naissance, décès, installation dans une entreprise agricole ou artisanale, achat d'un bien rural, calamités agricoles. Le souscripteur retrouve ainsi ses disponibilités dans les circonstances où elles lui sont le plus nécessaires. ACQUISITION FACILE Les Bons se trouvent partout : Caisses publiques, Bureaux de poste, Banques, Agents de change, Notaires, Caisses d'Épargne. Coupurés de 1.000, 5.000, 10.000 francs et au-dessus. SOUSCRIVEZ !

Etude de M^e PAUCIS, notaire à Agen

BANQUE GUILHOT Guilhot et Cie Société en commandite par actions au capital de 10.000.000 de francs Siège à Agen, 8, rue de Cessac AUGMENTATION DE CAPITAL de 2.500.000 francs par l'émission au pair de 2.500 actions nouvelles de 1.000 francs chacune

I. — Suivant délibération en date du 16 septembre 1942, dont copie est demeurée annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement retenu par M^e PAUCIS, notaire à Agen, le 19 septembre 1942, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BANQUE GUILHOT, société en commandite par actions, dont le siège social est à Agen, rue de Cessac, n° 8, a décidé d'augmenter le capital social de 7.500.000 francs pour le porter de 7.500.000 francs à 15.000.000 de francs, par tranches successives, suivant des modalités et dans des conditions à fixer par les gérants de la société, une augmentation de capital de 2.500.000 francs devant toutefois être immédiatement réalisée au moyen de la création de 2.500 actions nouvelles, dont 1.875 actions ordinaires et 625 actions (réservées au personnel de la Banque), dites « Actions A », toutes de mille francs chacune à émettre au pair et à libérer en espèces, à concurrence d'un quart à la souscription d'un autre quart avant le 30 septembre 1942 et des deux autres quarts ultérieurement lors des appels de fonds décidés par les gérants.

Aux termes de la même délibération ladite assemblée générale extraordinaire a décidé d'apporter aux statuts de la société diverses modifications et notamment celles ci-après : Article sept. — Le texte de cet article a été supprimé et remplacé par le suivant : « Le capital social est fixé à dix millions de francs, divisé en dix mille actions de mille francs chacune dont cinq mille forment le capital originaire, deux mille cinq cents proviennent de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du neuf juillet mil neuf cent trente et deux mille cinq cents de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du seize septembre mil neuf cent quarante-deux. Sur ces dernières six cent vingt-cinq actions « appelées « Actions A » sont réservées au personnel de la Banque remplissant certaines conditions et agréé par les gérants. »

Article onze. — Le texte de cet article est abrogé et remplacé par celui ci-après : « Les actions sont et demeurent nominatives, même après leur libération. » II. — Suivant acte reçu par M^e PAUCIS, notaire sus-nommé, le dix-neuf septembre mil neuf cent quarante-deux, enregistré à Agen (A.C.) le 22 du même mois, volume 670, n° 540, l'un des gérants de la BANQUE GUILHOT a déclaré que les 2.500 actions nouvelles de 1.000 francs chacune, créées et émises à titre d'augmentation de capital, en exécution de la délibération précitée, ont été entièrement souscrites par 63 personnes, soit 1.277 actions par les commanditaires et 1.223 actions par les gérants, et qu'il a été versé

par chaque souscripteur le quart du montant de chacune des actions par lui souscrites ; et il a représenté à l'appui de cette déclaration un état contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre des actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux. Cette pièce, certifiée véritable, est demeurée annexée audit acte. Cette déclaration de souscription et de versement a été vérifiée par le conseil de surveillance de la société, qui en a reconnu la sincérité. Deux expéditions de la délibération sus-visée et deux expéditions de l'acte précité de déclaration de souscription et de versement et de l'état y annexé ont été déposées le 15 octobre 1942 au greffe du tribunal de commerce de Cahors. — Pour extrait et mention : PAUCIS, notaire.

PETITES ANNONCES

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

LIVRES D'OCCASION LIVRES ANCIENS Achat, vente, échange M^e ESTRADEL 31, Boulevard Gambetta (En face le lycée de jeunes filles) R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

Cherche à acheter ou louer TERRAIN, état indifférent, proche Cahors. Faire offres au Bureau du Journal.

Industriel cherche à Cahors APPARTEMENT meublé, confortable, assez vaste, ou villa complète. Ecrire : Bureau du Journal.

VENTE, REPARASSAGE, REPARATIONS tous articles de coutellerie Affûtage de scies Lames de roisirs mécaniques 5 francs le paquet chez FAURE, coutelier place St-Maurice (à côté des Halles)

Perdu à Cahors BRIQUETTE DE CHASSE blanche et noire répondant au nom de Fanfare. Récompense. Ayrat, 3, avenue Jean-Jaures, Cahors.

A vendre, MOTO 4 C.V. culbutée Monet et Goyon, très bon état, avec ou sans remorque.

BEAU BATEAU, état neuf, avec ou sans avirons pour pêche et promenade. S'adresser au Bureau du Journal.

Au Lilas Blanc 79, bd Gambetta, CAHORS Articles funéraires FLEURS NATURELLES Tél. 248

Imp. COURSLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.O. 2092, 16-10-42.

MA BONNE ÉTOILE PAR CONCORDIA MERREL N° 343 Stella redescendit le sentier caillouteux en titubant et faillit tomber à deux reprises. Une fois en selle, elle hésita un moment puis prit la direction de la gare... Elle s'arrêta devant la barrière, en apercevant le chef de gare sur le quai : c'était un homme grand et fort, entiché de son importance, qui accomplissait ses fonctions avec une rigoureuse exactitude, ne doutant pas que le sort de l'Empire britannique ne dépendit en partie de sa vigilance. Stella le salua de la main et il s'approcha avec empressement. — Dites-moi, Mr Cambrock, vous connaissez, je pense, le nouveau garde-chasse de Mr Turnbull ? Un jeune homme de taille particulièrement élevée, ajouta Stella, en affectant de prendre un air indifférent. — Voulez-vous dire Mr Everett ? répondit le chef de gare. — Oui, lui-même. — Certainement. Tout le monde, par ici, connaît Everett. — J'ai besoin de lui parler et je venais vous demander si vous saviez, par hasard, où il se trouve ?

— Je l'ai vu hier soir, miss. Sur sa demande je lui ai donné deux billets simples pour Londres. — Deux billets ?... Il ne vogageait donc pas seul ? — Il était accompagné par une jeune fille très blonde, que j'ai déjà aperçue plusieurs fois, mais dont je ne connais pas le nom. — Stella dut faire effort pour dissimuler son émotion. — Je vous remercie beaucoup, Mr Cambrock. Vos renseignements précis me dispensent de continuer mes recherches ! — Après avoir pris cordialement congé du chef de gare, Stella tourna bride pour rentrer à la maison. Elle partit à une allure folle, comme entraînée par la tempête qui faisait rage dans son cœur... Ainsi Daniel lui avait manqué !... Il la laissait pour cette Sylvia Radcliffe au moment même où elle avait désespérément besoin de lui. Elle éprouvait une véritable fureur contre Daniel et toutes les insinuations de Sylvia lui revenaient à la mémoire... Elle sentait que si elle ne faisait pas retomber sur Daniel toute la responsabilité de cette cruelle déception, sa souffrance serait plus violente encore. — Il était encore loin de l'heure du lunch quand Stella arriva dans la cour des écuries de High Lees... Elle sauta néanmoins précipitamment de cheval, en jetant les rênes à Somers et se dirigea en courant vers la maison. Elle pénétra dans le hall en appelant : — Morley, Morley !

Celui-ci, qui guettait le retour de Stella, vint aussitôt à sa rencontre. Le sang aux joues, les yeux brillants de fièvre, encore essoufflée, Stella cria : — Nous sommes fiancés, Morley ! Vous pouvez acheter la bague. — Stella venait à peine de prononcer ces mots, qu'elle éprouva soudain la pénible sensation d'avoir perdu la maîtrise d'elle-même. Kennedy rejeta brusquement sa tête en arrière et se mit à rire comme si le ressort, tendu à l'excès, de sa volonté reprenait brusquement une position normale. Personne ne pouvait mesurer le soulagement que cette annonce lui procurait, excepté peut-être et encore approximativement, Aile-d'Argent et Daniel. Il répondit enfin d'une voix altérée : — Puisque vous m'autorisez, ma chère, à vous offrir votre bague, je ne vous ferai pas attendre : la voici ! — Il tira un petit écrin de sa poche, l'ouvrit et le présenta à Stella : c'était un beau bijou, sans grande originalité : diamants et saphirs. L'immédiate présentation de ce symbole de l'union conjugale prochaine, fit sauter Stella. Pendant qu'elle réfléchissait, Kennedy lui prit la main gauche et glissa la bague à l'annulaire... Puis, attirant à lui Stella, il murmura : — Nous sommes fiancés, définitivement, irrévocablement... — Et pour toujours, compléta Stella, en s'efforçant de rire. — Oh non, ma chérie, protesta-t-il, en souriant... Pas pour toujours !...

Le mariage seul est indissoluble. Cette précision déplut encore à Stella, mais elle se contenta de dire : — Enfin, nous voici toujours fiancés ! — Ma chérie, reprit-il d'une voix émue vous m'avez rendu si heureux que je sais à peine ce que je dis. Je remets mon cœur entre vos petites mains. — La flatteuse protestation d'amour de Kennedy produisit un effet favorable sur Stella : elle reprit confiance en elle-même. Après tout, en dépit de l'entêtement et de l'insistance de Morley, n'avait-elle pas choisi son moment et son heure ? Kennedy n'attendait-il pas la réponse qu'elle ferait à sa requête, comme un verdict ? Son impression d'avoir été entraînée à parler malgré elle, était peut-être sans base : n'avait-il pas été entendu de tout temps qu'elle épouserait Morley ? Depuis son enfance ne nourrissait-elle pas cette ferme intention ? Le désaccord ne portait que sur la date. — Oh ! répondit-elle, en affectant un ton dégagé, Stella Desmond est trop habituée à régenter son entourage pour s'effrayer de son pouvoir sur le cœur des hommes. Mon cher Morley, depuis ma petite enfance, ne vous ai-je pas conduit à la baguette ? — Kennedy eut un rire indulgent et reprit : — Et maintenant, Stella, ce sera votre tour de vous soumettre à mon joug ? — Vous aurais-je engagé ma parole, Morley, si je ne désirais pas devenir votre femme ?

Stella prononça ces mots à voix haute comme pour leur donner plus de poids : en réalité, elle cherchait plutôt à se rassurer elle-même qu'à tranquilliser Morley. — Ma bien-aimée ! murmura Kennedy ardemment. — Ils étaient seuls dans le grand hall et il eût été naturel qu'un fiancé scellât d'un baiser... la promesse échangée... Kennedy eut le tact de se contenter d'embrasser les doigts qu'il tenait serrés. — A ce moment, il aperçut James Desmond en haut de l'escalier et s'écria joyeusement : — Venez vite, Jim, m'apporter vos félicitations ! Stella et moi venons de nous fiancer. — Le Régent descendit les marches à la hâte et vint à leur rencontre les mains tendues... Il se retourna vers Stella et demanda : — Ma chérie, peux-tu me confirmer cette heureuse nouvelle ? — Rien de plus facile mon cher Régent... En voici une preuve tangible, s'écria Stella. — Elle retira vivement sa main de celle de Kennedy et la tendit à Desmond, en faisant chatoyer sa bague de fiançailles. La gaîté de Stella avait quelque chose d'un peu factice et Desmond jeta un coup d'œil anxieux sur sa pupille... Il souhaitait depuis longtemps ce mariage, mais dernièrement il avait eu l'impression que Stella le redoutait.

à suivre.